

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 237

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Février 1984

Une perle de l'A.T.S. (9 I) : « ...un autel du XVe siècle et une statue datant de 1150 qui appartenaient autrefois à l'église de *Raron*. »

Respectivement

Placé comme l'est en allemand *beziehungsweise*, cet adverbe est un des plus pénibles et des plus fréquents germanismes de la presse romande.

1er exemple : « Les autorisations sont de la compétence du Conseil d'Etat, *respectivement* de la commune. » En français : les autorisations sont de la compétence du Conseil d'Etat et de la commune.

2e exemple : « Ses deux enfants ont 15 ans, *respectivement* 12 ans. » En français : Ses deux enfants ont respectivement 15 et 12 ans.

(Défense du français, No 237, février 1984)

Rémunérer

« Ils ont été *rémunérés* (!) pour leurs services, M. de Weck ayant versé à l'U.B.S. ses revenus d'administrateur » (LA SUISSE, 12 I).

« Rémunérer » vient du latin *remunerare* (= récompenser), qui a pour racine *munus, muneris* (= don, faveur, cadeau). Il a d'abord signifié récompenser, puis récompenser en argent. Mais il ne se rapporte pas à « numéraire ».

(Défense du français, No 237, février 1984)

« Chef de presse »

Cette locution est la traduction littérale et maladroite de l'allemand (ou plutôt du gallicisme !) *Pressechef*.

On dit en français : chef du service de presse ; ou, selon les cas, chef du service d'information, ou encore de relations publiques.

(Défense du français, No 237, février 1984)

Initiative

« Quelque chose est fait *sur l'initiative* de quelqu'un. Par analogie avec *à l'instigation de*, on emploie souvent *à l'initiative de*, qui reste suspect, mais est admis notamment par le Lexis » (J. Hanse, Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne).

Le Lexis émane de la maison Larousse, qui n'est en tout cas pas « suspecte » de défendre le bon usage.

(Défense du français, No 237, février 1984)

Quasi

Cet adverbe est joint par un trait d'union au substantif avec lequel il forme une sorte de composé : un quasi-contrat ; adopté à la quasi-unanimité (règle ignorée dans le Message du Conseil fédéral concernant l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U., p. 34 : « ...la quasi totalité des Etats »).

Pas de trait d'union devant l'adjectif ou l'adverbe : c'est quasi impossible ; il ne vient quasi jamais.

(Défense du français, No 237, février 1984)

« Pressing »

« Johanssen avait ordonné à son équipe *un pressing* de tous les instants dans les premières minutes » (24 HEURES, 28 IX 83).

A quand les « groupes de *pressing* » ?

Cet inutile anglicisme est aussi en faveur chez les teinturiers, pour leurs enseignes. Il correspond à « pressage » (à la vapeur). Mais « teinturerie » conviendrait tout aussi bien !

(Défense du français, No 237, février 1984)